

CHINE La lettre d'information

Le droit des travailleurs à l'organisation indépendante ne connaît pas de frontières.

La Commission Enquête Chine s'est constituée, au lendemain de la répression du mouvement populaire de mai-juin 1989, pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques. Dès janvier 1990, le 1^{er} Banquet de solidarité réunissait militants chinois en exil et responsables syndicaux de huit pays et en janvier 1991 un appel fut lancé lors d'une conférence à Barcelone et repris dans cinquante-trois pays : les droits ouvriers et démocratiques ne connaissent pas de frontière. En particulier le droit de constituer librement des syndicats. La Commission s'est rendue en Chine à trois reprises : enquêtes sur les prisonniers politiques et sur l'application de la loi du Travail, solidarité avec les syndicalistes de Liaoyang. Elle a participé à plusieurs rencontres internationales, notamment en Asie. Elle organise chaque année un banquet de solidarité avec le peuple chinois et édite « La Lettre d'information » deux fois par mois depuis 1994.

Le directeur d'une agence d'intérim : « *Les CDD en temps normal vont de grosses usines en grosses usines, mais là ils ne peuvent s'embaucher nulle part.* »

Éditorial

Haro sur la Chine ! Le président Trump a décidé de miser sur le « virus chinois », puis sur la laboratoire de virologie de Wuhan qu'il assure défaillant et sur « la Chine menaçante ». Lui et son acolyte Pompeo, secrétaire d'Etat après avoir dirigé la CIA, illustrent ainsi la campagne pour l'élection présidentielle en vue : « *Aujourd'hui plus que jamais, l'Amérique doit arrêter la Chine, et pour arrêter la Chine, il faut arrêter Joe Biden* ». Biden, lui, assure que Trump a trop « fait confiance aux dirigeants chinois ».

Le chef d'état-major de l'armée américaine a beau déclarer dès le 14 avril à propos du laboratoire de Wuhan : « *Les services de renseignement ont beaucoup travaillé sur ce sujet, mais à ce stade, cette hypothèse n'est pas vérifiée, les preuves semblent indiquer une origine naturelle* », rien n'y fait. « *Faites payer la Chine* », dit un député ami de Trump.

Après les dix-huit mois de guerre commerciale contre la Chine qui s'est soldée par un premier accord en janvier qui oblige la Chine à acheter 200 milliards de dollars de biens et services américains en deux ans, cette campagne prépare-t-elle de nouvelles exigences de Washington ?

Des chiffres effrayants... L'Organisation internationale du travail (OIT) a estimé le 29 avril que, pour le deuxième trimestre, la baisse des heures travaillées dans le monde correspondrait à la perte de 305 millions d'emplois à temps plein ! Et 1,6 milliard de travailleurs du secteur informel ont vu leurs revenus chuter de 60%... Selon la chef économiste du FMI, « *si cette crise est mal gérée et que des citoyens estiment que leur gouvernement n'a pas fait assez pour les aider, des troubles sociaux pourraient émerger* » (Reuters, 15 avril).

Pour ce qui concerne la Chine, des économistes ont chiffré à 70 millions le nombre des emplois détruits au premier trimestre ! Officiellement, les offres d'emploi ont chuté de 27% au premier trimestre. Le ministère des Ressources humaines et de la Sécurité sociale déclare un taux de chômage officiel passé à 5,9% en mars, soit 26 millions de salarié sans travail, contre 23 millions en décembre, indique « Financial Times » (23 avril). Mais les statistiques officielles ne prennent toujours

pas en compte les 285 millions de travailleurs migrants !

Quelles mesures et quand ? Aucun plan d'ensemble pour relancer l'économie ne sera sans doute connu avant la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire, qui se tiendra finalement à partir du 22 mai. Pourtant, certaines mesures ont été annoncées par le gouvernement le 21 avril : les allocations de chômage et des aides d'urgence seront étendues aux travailleurs migrants. Les cotisations chômage ne sont en effet pas obligatoires pour les PME privées, les salariés les plus précaires et exploités ne bénéficient donc pas d'allocations en cas de perte de leur emploi. Il est aussi question d'un plan d'embauche spécifique pour les 8,74 millions d'étudiants qui arrivent sur le marché du travail.

Les projets d'infrastructure financés par l'État pourront utiliser jusqu'à 15% des investissements pour les salaires (au lieu de 10%), ce qui aurait pour effet d'augmenter les embauches. En mars, huit projets d'investissement dans les secteurs de l'énergie et des transports d'une valeur de 10 milliards d'euros avaient été retenus. Xi Jinping veut « *assurer l'emploi, assurer les moyens de subsistance de base, assurer les acteurs du marché, assurer la sécurité alimentaire et énergétique, assurer la stabilité de la chaîne d'approvisionnement, assurer le fonctionnement des institutions de base* ». Est-ce que tous les moyens de l'État vont être émis en œuvre pour donner du travail à ces millions de travailleurs ou bien faut-il compter sur des PME en mauvaise posture ?

« **On licencie partout dans le pays** ». A l'usine Foxconn de Zhengzhou, qui emploie des centaines de milliers d'ouvriers pour assembler des iPhones, des milliers de CDD ont été mis à la porte, les heures supplémentaires qui faisaient le salaire ont disparu depuis le 10 avril et la direction encourage à prendre des congés, rapporte « Financial Times » (21 avril) : « *Nous avons entendu que l'épidémie est très grave aux États-Unis. Cela a eu un grand impact sur nous* », a déclaré un travailleur. *Un autre dit que les travailleurs temporaires de l'usine avaient été licenciés la semaine dernière.* »

A Pegatron, une autre usine dans la grande zone industrielle de Shanghai qui assemble pour Apple, « *environ un millier d'ouvriers*

intérimaires ou d'agences de placement ont été mis à la porte ». Le directeur d'une agence qui fournit la main-d'œuvre pour ces deux énormes usines déclare : « *Les CDD en temps normal vont de grosses usines en grosses usines, mais là ils ne peuvent s'embaucher nulle part. On licencie partout dans le pays. Les seules usines qui embauchent sont celles qui fabriquent des masques mais ce sont des PME et les postes sont pourvus tout de suite...* » Nous publions au verso les principaux résultats d'une enquête locale que nos correspondants nous ont fait parvenir : en résumé, seuls 30% des salariés ont reçu leur salaire intégral pendant ce congé contraint.

Alors, les manifestations reprennent... Chez Pegatron justement, où de jeunes ouvriers ont manifesté contre les conditions de reprise et surtout les conditions de départ encouragées. Selon une note, « les conditions ont été assouplies pour ceux qui demandent une allocation en tant que demandeur d'emploi ». Ce 1^{er} mai, à Changshu, une ville près de Shanghai, des travailleurs se mettent en grève contre les arriérés de salaires dus dans une fabrique de masques, le patron ayant détourné une partie des salaires sur la base de fausses promesses. Certains patrons ne s'embarrassent pas : les ouvriers ne manquent pas, mais en l'absence de commandes ces patrons font discrètement mettre le feu à l'usine pour toucher des fonds de la part des assurances !

Pour se défendre, les ouvriers et les chômeurs ne devront compter que sur leurs propres forces, le seul syndicat autorisé, l'officiel ACFTU, n'ayant pas pour fonction de défendre les intérêts des travailleurs, mais de faire appliquer la politique des autorités locales et gouvernementales.

A Hong Kong a été opposée à la confédération syndicale HKCTU une interdiction de manifester le 1^{er} mai, même si les mesures de distanciation et les masques étaient respectées. La HKCTU a donc mis sur pied des stands avec moins de cinq syndicalistes installés dans différents quartiers. Rappelons que Lee cheuk-yan, secrétaire général de la HKCTU passera devant un tribunal le 5 mai pour « manifestation non autorisée ».

Cette « Lettre » sera de nouveau envoyée aux abonnés par voie électronique.

Moins de 30% des travailleurs ont reçu un salaire normal avant la reprise du travail

Enquête sur les conditions de reprise du travail de 210 salariés (extraits)

Introduction : « En raison de l'épidémie de coronavirus, le travail et la production ont été suspendus dans diverses industries, entraînant des problèmes de versement des salaires aux travailleurs avant et pendant la reprise du travail. Pour le confinement en raison de la nouvelle maladie à coronavirus et les problèmes de ressources humaines qui en résultent, le Bureau général du Conseil d'État [Ndlr : secrétariat général du gouvernement], le ministère des Ressources humaines et des Affaires sociales et les municipalités ont publié une série d'annonces sur la prolongation des congés du Nouvel An lunaire et la réglementation concernant les droits des salariés pendant la période précédant la reprise du travail. Cependant, la réalité de la protection des droits des travailleurs pendant la période de prolongation des congés mérite qu'on s'y attarde. Pour en savoir plus sur les problèmes liés aux droits des travailleurs pendant la période de propagation du Covid-19, le Centre de services du travail social Lexing du district de Shunde à Foshan [Ndlr : Foshan est une ville qui jouxte Canton, dans la province du Guangdong] a mené une enquête en ligne sur les conditions de reprise du travail. Deux cent dix réponses valides ont été recueillies. 66% des travailleurs qui ont répondu travaillaient dans le Guangdong. Plus de 7% travaillaient dans la province du Hubei et 73% des réponses du Hubei provenaient de Wuhan [Ndlr : capitale du Hubei]. La présente enquête n'est pas exhaustive. Elle ne brosse pas un tableau complet des

problèmes des droits du travail en Chine, ce rapport vise à fournir des informations relatives au paiement du salaire d'une petite proportion de salariés chinois pendant la période précédant la reprise du travail, à partir du 2 février ou du 9 à minuit pour le Guangdong.

Les chiffres : Les travailleurs âgés de 25 à 45 ans représentaient une proportion importante (environ 65%) des sondés, salariés de secteurs professionnels tels que l'industrie manufacturière, les services (y compris les services domestiques), les médias et la radiodiffusion, la logistique et les ventes. Les postes étaient également variés : directeur, employé de bureau, ingénieur, technicien ou éditeur.

1- 78% des travailleurs de l'enquête ont connu un report de la reprise du travail et 71% d'entre eux n'ont pas reçu le paiement intégral de leur salaire pendant cette période : retard de paiement (15%), paiement partiel (13%) et autres (18%). Le problème des droits du travail s'exprimait particulièrement dans la province du Hubei par le fait qu'au moins 67% des salariés n'ont reçu aucun paiement pendant cette période. Dans le Guangdong, seuls 31% des travailleurs ont reçu un salaire normal, mais seulement 16% dans le Hubei, où 67% des salariés n'ont reçu aucune rémunération pour la période (18% dans le Guangdong).

2- Problèmes à la reprise du travail : 18% des travailleurs sondés ont été mis en quarantaine, 25% ont vu leur salaire modifié, 32%

ont subi une augmentation de leur charge de travail et 6% ont perdu leur emploi. Avant la fin de l'enquête, environ 80% des entreprises employant ces travailleurs avaient repris une activité, complète pour 35% ou partielle pour 45%. En d'autres termes, environ 20% des travailleurs n'ont pas pu reprendre le travail en raison de la suspension de l'activité dans l'entreprise. Pendant cette période particulière, les travailleurs risquaient également la mise en quarantaine, une modification de leur salaire, une augmentation de la charge de travail et même le licenciement. Pendant la quarantaine, seuls 23% ont touché leur salaire intégral tandis que 23% n'ont rien reçu. La modification des salaires s'est traduite dans 74% des cas par une baisse unilatéralement décidée par l'employeur. 32% ont connu un accroissement de la charge de travail. 6% des travailleurs interrogés ont été licenciés à la reprise du travail : 30% d'entre eux pour licenciements économiques et 20% pour un contrat de travail non renouvelé. L'étude n'examine pas si tous les risques mentionnés ci-dessus sont conformes à la loi, raisonnables, ni si les travailleurs sont correctement indemnisés. Mais les difficultés des travailleurs concernés sont évidentes.

3- Les employeurs – essentiellement des PME de moins de 200 salariés – fournissaient généralement (83%) des équipements de protection individuels, mais 17% n'en fournissaient pas du tout. 12% ont mis en place le télétravail tandis que 63% obligeaient à travailler sur site.

Les protestations ont donc repris...

Grèves spontanées ou manifestations exigeant le versement des salaires impayés ou des conditions sanitaires satisfaisantes sur les lieux de travail, ou encore ces milliers de chauffeurs de taxi plongés dans la misère manifestant dans plusieurs villes. Voici ce que rapportait « China Labour Bulletin » dès le 17 mars :

« La plupart des récentes manifestations de travailleurs étaient liées à des arriérés de salaires et à des licenciements. Par exemple, plusieurs travailleurs d'une société de restauration rapide à Pékin ont organisé une manifestation le 10 mars après que l'entreprise a refusé de payer trois mois de salaires en retard, s'élevant à près de 50 000 euros, même après qu'un tribunal d'arbitrage lui avait ordonné de les verser. A Pékin, les travailleurs ont manifesté contre la politique de congé sans solde obligatoire mise en oeuvre par le fournisseur de services en ligne 58.com, qui ne donnerait au personnel qu'une subvention équivalant à 80% du salaire

minimum mensuel local, loin d'un salaire décent. Les travailleurs de la construction, y compris certains qui ont été recrutés pour construire des hôpitaux d'urgence pour les patients de Covid-19 à Wuhan, ont également été contraints de protester contre les salaires impayés ».

On compte 2,6 millions de chauffeurs de taxi et beaucoup n'ont pu exercer leur métier pendant cette longue période de confinement imposé dans les grandes villes, ils se sont retrouvés sans ressources mais devant continuer à payer les charges qui les lient aux compagnies de taxi, qu'elles soient privées ou municipales. Les chauffeurs ont organisé des manifestations de masse exigeant une réduction des frais ou le droit de démissionner des compagnies sans pénalité. A Shenzhen, plusieurs centaines de chauffeurs ont manifesté le 13 avril, plusieurs milliers dans le Guangxi en mars qui ont obtenu une réduction de 50% de leurs charges et des indemnités de carburant...

En Bref...

Arrestation après une manifestation contre la vie chère

Le 17 avril, la police de Yingcheng, ville située dans le Hubei non loin de Wuhan, centre de l'épidémie, a officiellement arrêté Zeng Chunzhi pour « avoir cherché à provoquer des troubles ». Elle avait organisé les résidents de son quartier pour protester contre les prix abusifs des produits essentiels pratiqués pendant le confinement, qu'ils étaient obligés d'acheter auprès du bureau de la gestion immobilière du quartier. Le 12 mars, Zeng avait organisé une manifestation avec des centaines d'habitants, où ils ont crié des slogans comme « Dehors la société de gestion immobilière ! Dissolution du comité de gestion ! ». (CHRD, 22 avril)

Libérations, mais quarantaine...

Le poète et militant Li Bifeng a été libéré le 7 avril après avoir purgé une peine de 10 ans de prison, mais placé en quarantaine dans un lieu inconnu. Il a été cité souvent dans nos colonnes, notamment parce qu'il avait fait connaître en juin 1997 des manifestations gigantesques d'ouvriers du textile dans la ville de Mianyang, où 100 000 travailleurs licenciés de trois usines mises en faillite avaient manifesté contre le détournement de leurs allocations de chômage. Il réclamait la libération de tous les prisonniers politiques et la fin du régime de parti unique. L'avocat des droits de l'homme Wang Quanzhang a été libéré le 5 avril après une peine de 4 ans et demi de prison et a pu rentrer chez lui à Pékin pour retrouver sa femme et son fils.